Châtelet, le 1er octobre 2026

Avis 3 : Invitation des parents à devenir membre du comité des parents et du conseil de participation

Chers parents,

Nous vous invitons à nous rejoindre le 15 octobre à 18 h, au réfectoire, pour une Assemblée Générale des Parents afin de tracer les grandes lignes de ce que sera notre comité de Parents (APE). Ce sera aussi l'occasion de faire le bilan pour les membres du COPA afin de permettre à l'association de parents de proposer d'éventuels nouveaux membres.

L'AP, un lieu d'échange constructif, vise plusieurs objectifs, développer des lieux de collaboration avec les enseignants et la direction pour promouvoir un enseignement de qualité, et, peut-être plus encore, montrer à vos enfants votre implication dans leur éducation et leur bien-être et l'intérêt que vous portez à ce qu'ils font à l'école.

Créer une AP, c'est aussi vous permettre de donner votre avis, de mieux comprendre notre organisation et le système scolaire, de connaître les partenaires de l'école, d'aider matériellement, notamment en organisant des activités, au profit de tous les élèves.

L'AP se réunira en fonction des objectifs qu'elle se sera fixés.

Le CoPa, élu par l'association des parents est quant à lui est un interlocuteur privilégié entre la direction et les parents. Celui-ci est composé de différents représentants, pouvoir organisateur (PO), direction, équipe éducative et pédagogique, pastorale, membres du personnel administratif et ouvrier, élèves et parents. C'est aussi un **lieu d'information et de débat** autour des sujets liés à la politique de l'enseignement, des institutions ou de l'éducation. On y évoque les changements que l'école est appelée à opérer, tant dans le cadre de son pilotage que de projets à plus court terme. Cet organe officiel a pour objectif de consulter tous les acteurs y compris les représentants des parents.

Le CoPa se réunira 4 fois par an, en dehors des heures d'école. Ce mandat a, par défaut, une durée de 4 ans renouvelables et 2 ans pour les parents.

Merci de préciser votre présence, ou votre absence en complétant le talon ci-dessous. Vous pourrez aussi y indiquer votre candidature pour faire partie de l'AP et/ou du CoPa.. **Tous les élèves doivent donc remettre ce talon à leur titulaire cette semaine**.

Vos remarques, interrogations ou suggestions seront les bienvenues. Un moment de présentation sera prévu pour chaque candidat.

Si vous ne pouvez pas être présent à cette date, vous pouvez donner procuration (modèle ci-joint) à un autre parent pour qu'il vous représente lors du vote.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation à cette rencontre importante et nous vous prions d'agréer, chers parents, nos salutations distinguées

D. Lorge,
Directeur

✂

Mme, M.....(Nom, Prénom, Adresse)

Parent de ....., élève de .....(Année, Section)

- participera – ne participera[1] pas à la réunion du jeudi 15 octobre à 17 h.
- est intéressé – n'est pas intéressé[1] de faire partie du Comité de l'association de parents
- est intéressé – n'est pas intéressé[1] de faire partie du conseil de participation

Talon à donner à votre titulaire.

Signature des parents :

[1] Biffer la mention inutile

PROCURATION POUR VOTE

Je soussigné (nom, prénom et domicile), ...

.....

.....

Parent d'élève et donc membre de l'AG des parents de l'Institut Saint-Joseph de Châtelet section secondaire situé Place Jean Guyoz 1 à Châtelet, déclare donner par la présente mandat à (nom, prénom, domicile et élève dont il est parent)

.....

.....

.....

pour me représenter à l'Assemblée générale qui aura lieu le 15 octobre dans les locaux de l'Institut, place Jean Guyoz à Châtelet et d'y voter valablement en mon nom pour toutes décisions relatives aux objets de la réunion de ladite assemblée.

Ce mandat concerne les votes :

- ○ au comité des parents(*)
- ○ au conseil de participation(*)

Remarque éventuelle

.....

.....

Date :

Signature précédée des mots
« Bon pour pouvoir »

(*) COCHER la mention utile